

Ruelle, le 16 septembre 2013

## INFORMATION AUX PARENTS Procédure d'accueil des élèves au CDI

**Le CDI ne peut accueillir plus de 30 élèves.** Pour cette raison, l'établissement est contraint d'organiser l'accès au CDI.

Service de direction

M. Tomblaine, professeur documentaliste, pourra si besoin exclure un élève qui aurait un comportement déplacé ou inadapté à ce lieu.

Dossier suivi par :  
Isabelle BÉGUÉ

Téléphone :  
05.45.65.62.89

Fax :  
05.45.65.55.54

Site internet du collège :  
<http://etab.ac-poitiers.fr/coll-ruelle/>

Adresse :  
Collège Norbert Casteret  
595 rue de Puyguillen  
16600 Ruelle/Touvre

1- **Accès au CDI en dehors des heures de cours** : ces créneaux concernent les élèves se trouvant en étude ou ceux qui n'ont plus cours :

- Les élèves qui souhaitent aller au CDI, s'y rendent après inscription auprès du surveillant d'étude. M. Tomblaine prend alors en charge les élèves sous le préau et le groupe se rend au CDI sous la responsabilité de ce dernier.
- **Aucun autre élève ne sera accepté en cours d'heure. Les élèves ne pourront quitter le CDI avant la fin de la séance.**

2- **Accès durant la pause méridienne** : le lundi (club presse) et le jeudi (club BD) sont réservés aux élèves inscrits à ces clubs.

Le CDI est ouvert le mardi et le vendredi selon les créneaux ci-dessous :

- Les classes de 6<sup>ème</sup> et 5<sup>ème</sup>, le vendredi.
- Les classes de 4<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup>, le mardi.
- **Aucun élève ne pourra se rendre au CDI sans y être inscrit.** L'inscription se fera de 7h45 à 10h, en Vie Scolaire.
- **La liste des élèves sera transmise à M. Tomblaine. Ce dernier viendra chercher les élèves sous le préau Bât. B à 12h40.**

